

Dépendance alimentaire et développement agricole Au Maghreb

Pr. Djilali Sari

Dépendance alimentaire et développement agricole au Maghreb

Pr. Djilali Sari

La hantise de l'arme alimentaire n'a pas entraîné les bouleversements escomptés, dans l'ensemble, à travers les campagnes affamées des pays du Sud, comme le montre notamment le déséquilibre des échanges agro-alimentaires entre les deux hémisphères. C'est ainsi que dans le cas précis du Maghreb le déficit de la balance alimentaire s'observe toujours, bien qu'une part notable revienne avant tout aux deux pays ayant bénéficié naguère de la manne pétrolière, la Libye et l'Algérie.

Cependant quel que soit le poids de ce déficit, c'est toujours la structure des importations qui doit focaliser l'attention de tout observateur averti, et préoccupé aussi de l'évolution fort inquiétante des deux principales ressources naturelles, pédologiques et en eaux, si indispensables à tout développement agricole durable dans l'espace et dans le temps.

En effet, la liste des produits alimentaires importés se confond pratiquement avec celle des productions de chaque pays, alors que ces dernières concernent les deux utilisations du sol quasi-exclusives, -céréaliculture et élevage-, dont l'extension couvre la presque totalité des terres cultivées... Qu'il s'agisse d'importations ou de productions, la liste renferme les produits de *l'alimentation quotidienne des populations, tant citadines que rurales*. Ce sont ainsi les céréales et leurs dérivés, les laits et leurs sous-produits avec les viandes, en dehors des denrées tropicales pour les boissons, café, thé et sucre en grande partie.

Pareille données qui restent à confronter avec une croissance démographique se poursuivant à un rythme encore insuffisamment maîtrisé font apparaître un déficit alimentaire contraignant, indépendamment d'autres formes de dépendance, en amont et en aval la production agricole. En conséquence, l'évolution risque de provoquer des conséquences incalculables sur les précaires équilibres maintenus tant bien que mal jusqu'à présent. Toute redynamisation est bloquée ? Temporaire ou au contraire à plus ou moins longue échéance? L'après-Marrakech n'exige-t-il pas une rupture avec bien des options prises mais de plus en plus inconciliables avec les bouleversements en cours et les prévisibles ?

Telles sont les questions critiques et incontournables dans la présente étape. L'approche suivante s'efforce de les cerner en analysant :

- l'aggravation du déficit alimentaire
- le développement agricole qui reste en deçà des besoins
- l'indispensable redynamisation du secteur agricole

1 - L'AGGRAVATION DU DÉFICIT GLOBAL

En dépit d'une certaine amélioration du taux de couverture des échanges, l'évolution d'ensemble demeure marquée incontestablement par un déficit élevé, la décroissance intervenue en 1991, 3 122 contre 3 599 M\$ précédemment, ne pouvant être que conjoncturelle comme on le verra.

D) Une évolution d'ensemble très déséquilibrée

L'aggravation des déséquilibres s'est bien imposée au cours de la décennie étudiée même s'il y a lieu de relever une tendance à la baisse du niveau du déficit global depuis 1986. Cette tendance s'observe par rapport à la moyenne de la décennie (tableau I et 2), soit 3 957 M \$, et par rapport aussi au maximum de 1989, soit 4 637 M \$; les déficits de 1990 et 1991 en accusant la baisse précitée, demeurent inférieurs par rapport aux valeurs enregistrées avant 1986, soit un peu plus de 4 000 M \$.

Or, quelle que soit cette nouvelle tendance à la baisse, le déficit est de plus en plus contraignant d'autant plus qu'il concerne avant tout deux pays, la Libye et l'Algérie. En dépit d'une amélioration du niveau des exportations, les importations se maintiennent à un haut niveau en s'approchant et dépassant les 5 000 M \$ durant toute la décennie écoulée.

2 UN DÉFICIT LIÉ ESSENTIELLEMENT AUX ÉCHANGES DES DEUX PAYS EXPORTATEURS D'HYDROCARBURES

Alors que les trois autres pays maghrébins sont parvenus à équilibrer leurs échanges, principalement la Tunisie et le Maroc à la fin de la décennie, il n'en est pas de même de l'Algérie et de la Libye. C'est ainsi que non seulement leurs exportations agricoles sont pratiquement absentes, en dehors de symboliques quantités de dattes et de vins pour l'Algérie seulement, leurs importations alimentaires accusent des niveaux élevés.

Même la réaction consécutive au contre-choc pétrolier de 1986 est passée inaperçue (tableau I) puisqu'elle n'a été accompagnée que par une **stagnation seulement des importations en 1987 par rapport au niveau de 1986 pour les deux pays**, soit 2, 3% pour l'Algérie et 6, 7% pour la Libye. Du reste, dans les deux pays, très vite les importations progressent de nouveau jusqu'en 1990 pour atteindre respectivement 2 751 M\$ après un maximum de 3 364 M \$ en 1989, et 1386 M \$.

En conséquence le déficit alimentaire du Maghreb est avant tout celui de deux pays seulement. Dans de telles conditions et au terme de la décennie, **la couverture de la ration alimentaire** par habitant s'élève à 98 \$ en Algérie et à 260 \$ en Libye. Cet écart très accusé résulterait-il alors de la différence de situation géographique et ses implications ? Dans les deux cas, l'aisance financière générée par les deux chocs pétroliers a certainement été décisive... en entraînant des comportements de plus en plus inconciliables avec les réalités présentes, contrairement à ce que l'on observe dans les trois pays alors que les conditions générales propres au secteur primaire sont proches les uns des autres dans l'ensemble.

Evolution de la balance alimentaire (= millions \$)

PAYS	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Maghreb	5 520	5 609	5 465	5 520	4 424	4 242	4 827	3 649	5 725	5 308
	<u>980</u>	<u>1 068</u>	<u>1 071</u>	<u>1 211</u>	<u>1 363</u>	<u>1 548</u>	<u>1 669</u>	<u>1 712</u>	<u>2 126</u>	<u>2 186</u>
	-4 540	-4 541	-4 394	-4 309	-3 061	-2 694	-3 158	-4 637	-3 599	-3 122
	17%	19%	19%	21%	30%	36%	34%	26%	37%	41%
Algérie	2 582	2 665	2 468	2 828	2 114	2 065	2 160	3 364	2 751	2 626
	<u>71</u>	<u>37</u>	<u>49</u>	<u>57</u>	<u>26</u>	<u>30</u>	<u>30</u>	<u>35</u>	<u>50</u>	<u>34</u>
	-2 511	-2 626	-2 419	-2 771	-2 088	-2 035	-2 130	3- 329	-2 701	-2 592
	2,7	1,3	1,9	2.	1,2	1,4	1,3	1.	1,8	1,2
Libye	1 339	1 350	1 334	1 166	1 060	988	1 119	1 037	1 386	1 218
	<u>00</u>	<u>01</u>	<u>00</u>	<u>00</u>	<u>01</u>	<u>02</u>	<u>02</u>	<u>01</u>	<u>04</u>	<u>01</u>
	-1 339	-1 349	-1 334	-1 166	-1 059	-986	-1 117	-1 306	-1 382	-1 217
	00	00	00	00	00	0.2	0.1	00	2.0	00
Maroc	1 951	846	1 003	868	703	672	724	822	801	844
	<u>2 549</u>	<u>583</u>	<u>542</u>	<u>605</u>	<u>762</u>	<u>814</u>	<u>987</u>	<u>942</u>	<u>1 168</u>	<u>1 091</u>
	+ 402	-263	- 461	-263	+59	+142	+263	+120	+367	+247
	130%	68	54	69	108	121	136	114	145	129
Tunisie	521	605	543	542	450	398	675	711	653	461
	<u>128</u>	<u>142</u>	<u>183</u>	<u>175</u>	<u>225</u>	<u>275</u>	<u>296</u>	<u>297</u>	<u>390</u>	<u>563</u>
	-393	-462	-360	-367	-225	-123	-379	-414	-263	+102
	24%	23	33	32	50	69	43	41	59	122
Mauritanie	127	143	117	116	97	119	149	145	134	139
	<u>232</u>	<u>305</u>	<u>297</u>	<u>374</u>	<u>349</u>	<u>427</u>	<u>354</u>	<u>437</u>	<u>514</u>	<u>497</u>
	+105	+162	+180	+258	+252	+308	+205	+292	+380	+338
	182%	213	253	322	359	358	237	301	383	312

Source : FAO, Commerce, 1991, vol. 45, p.42 et UNCTAD commodity hearbrok, 1986 et 1987.

1ere ligne : importations - 2ème l. : exportations, 3ème l. solde, 4ème l. : couvertures

2- Structures des échanges alimentaires en %

	1982	1982	1982	1982	1982	1982	1982	1982	1982	1982	Moyenne décennale millions \$ %	
Import.	21	23	22	23	21	21	21	25	20	19	5 299	21
Export.	<u>3,4</u>	<u>4</u>	<u>3,8</u>	<u>6,7</u>	<u>8</u>	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>6,8</u>	<u>7</u>	<u>7</u>	1 322	<u>5,2</u>
Solde	13	17	15	17	15	14	15	20	11	10	-3 957	15,6 (1)

(1) Le solde est établi par rapport à la valeur des exportations pour bien cerner son importance.

3 VERS L'ÉQUILIBRE DES ÉCHANGES DE LA TUNISIE ET DU MAROC ?

Des cinq pays maghrébins, seule la Mauritanie présente une balance équilibrée durant toute la décennie envisagée avec des exportations couvrant les importations, de 182 à 383% de 1982 à 1992. Cependant comme il s'agit d'un pays essentiellement agricole avec près des deux tiers de la population encore attachée au secteur agricole, son bilan ne peut avoir une quelconque influence sur le plan maghrébin, bien qu'il soit confronté à la sécheresse comme les autres pays sahéliens ¹.

Concernant la Tunisie, on constate que son déficit s'est maintenu jusqu'en 1990 avec une moyenne décennale de 331 M \$ avec un minimum de 123 M \$ en 1987 et un maximum de 414 M \$ en 1989. Or même avec un accroissement des importations à partir de 1987, **le taux de couverture s'est amélioré dès 1986 en s'élevant à 50%**. si les exportations n'augmentent que modérément après cette dernière date, les résultats de 1991 mettent en évidence un bond, d'autant plus qu'ils coïncident avec une baisse des importations, dégageant ainsi **un solde positif pour la première fois à l'issue de la décennie écoulée**. Comme on le verra, un tel excédent n'a été possible que grâce au score de la principale production, celle de la céréaliculture.

Quant à l'évolution du Maroc, elle s'est accompagnée dès 1986 par des excédents bien que ceux-ci soient négligeables dans l'ensemble, compte tenu du niveau des importations. En effet, la moyenne décennale de ces dernières s'est élevée à 823 M \$ avec des oscillations allant de 672 à 1003 M \$ respectivement en 1987 et 1984. Or comme il s'agit incontestablement du pays le plus privilégié sur le plan naturel et de surcroît dont la politique a été prioritaire en matière hydraulique, cette évolution ne peut laisser indifférent. Aussi convient-il d'examiner la structure des importations pour mieux appréhender **la faiblesse et les contraintes majeures de l'agriculture maghrébine, particulièrement au cours de ces dernières années**.

1. Gallais J : la récurrence de la sécheresse : le Sahel et la pluie. Cahiers géographiques de Rouen. Rouen, 1984, n° 2. 150m

4 - DES IMPORTATIONS LIÉES ESSENTIELLEMENT À LA COUVERTURE DE LA RATION DE BASE.

Alors que partout l'utilisation des terres a trait aux productions destinées aux besoins des populations et principalement la satisfaction de la ration de base en dehors de quelques cultures spéculatives localement, *les importations concernent bien ces mêmes besoins en grande partie*. Ce sont essentiellement des céréales avec leurs dérivés, les laits et dérivés, les bestiaux et les viandes... il en va de même également des boissons et des sucreries. Quant aux aliments de bétail, notamment pour la volaille, ils sont également importés et montrent à leur tour la dépendance multiforme de l'agriculture maghrébine, en y incluant une partie du machinisme et des produits chimiques (engrais et pesticides).

Ce sont incontestablement les premiers cités qui révèlent non seulement tout le poids de la dépendance mais aussi toutes les contraintes à la fois de la **céréaliculture et de l'élevage, bovins et caprins**. Comme le soulignent bien les données I du tableau 3, les importations des céréales représentent à elles-seules près de la moitié des produits alimentaires importés en valeur, avec un taux oscillant de 45 à 49% au cours des quatre années de référence. Les cinq pays sont concernés mais avec des différences notables. L'autre moitié des importations concerne les produits précités, soit essentiellement ceux qui ont trait à la ration élémentaire de base ².

En conséquence, l'autosatisfaction demeure problématique. Pourquoi ?

3- Evolution des importations des céréales (M \$)

	1988	1989	1990	1991
Algérie	670 46,1%	1 307 60%	873 49,3%	739 52,1%
Libye	228 15,7	299 13,6	423 23,9	310 21,8
Maroc	204 14,2	231 10,6	212 12	210 14,8
Mauritanie	48 3,3	47 2,1	38 2,1	55 3,8
Tunisie	<u>292</u> 20,5	<u>292</u> 13,4	<u>219</u> 12,3	<u>103</u> 7,2
Maghreb	452	2 177	1 768	418
%	45,9	46,9	45,4	

Source : FAO, commerce, 1992, n°46

2. A. Chevalier et V. Kessler : politique agricole et politique alimentaire, in Economies en développement, la documentation française, Notes et Etudes Documentaires, Paris, n° 4 878, 1989, 3, p. 132.

II - UN DÉVELOPPEMENT EN DEÇÀ DES BESOIN SOCIAUX

En dépit des efforts déployés et qui s'expriment à travers des accroissements de production incontestables, force est de relever les écarts entre offre et demande alors que les excédents ont trait à des productions déterminées.

I) Une céréaliculture demeurant toujours très aléatoire

A leur tour les données de la production céréalières (tableau 4) confirment non seulement la part des importations mais aussi le phénomène majeur de la principale utilisation des sols par la masse des paysans : **soit les grandes oscillations des récoltes**. En effet, ces dernières peuvent varier du simple au double, voire plus d'une année à l'autre, en fonction des précipitations. C'est ainsi que les variations sont très grandes de l'année agricole 1989-90 à celle de/1990-91. D'autant plus qu'il s'agit d'une **céréaliculture sèche dans sa quasi-totalité**, demeurant ainsi toujours sous la dépendance des oscillations pluviométriques.

Quant à l'évolution dans le temps, les progrès sont variables. Si jusqu'à la fin des années 80, les moyennes sont stationnaires en Algérie et en Tunisie mais nettement améliorées au Maroc, des progrès remarquables, voire spectaculaires, sont enregistrés en Tunisie et au Maroc. Sans doute, dans les deux pays, ce sont des récoltes records enregistrées en 1990-91 avec respectivement 25,5 et 86,6 M q . Il en va de même également avec 36,2 M q, soit près du double de la moyenne de la décennie écoulée. Quant aux résultats de la Libye et de la Mauritanie qui vont dans le même sens, il ne s'agit que d'évaluations émanant de la F A O.

Or pareilles performance résultent bien d'une bonne répartition des précipitations au cours de l'année agricole et sûrement aussi comme le souligne le rapport de la Banque Centrale de Tunisie à propos de l'espace tunisien d'une utilisation maximale des ressources.

Cependant en dehors de ces performances, il y a lieu de tenir compte aussi d'une réalité, celle exprimée par la **moyenne de production par habitant** (tableau 4). C'est ainsi que pour la décennie 80, seul un pays, le Maroc, a été en mesure d'atteindre et de dépasser légèrement les 2 q/h/an. Pour 1989-90, la Tunisie parvient à franchir le seuil avec 2,04 q/h et les deux pays obtiennent de bonnes moyennes avec respectivement 3,17 et 3,12 q/h en 1990-91. Dans ce cas et tenant compte aussi des besoins du bétail, l'autosatisfaction est réalisée. C'est donc très exceptionnel pour ces deux pays.

	Moy. 197881	1980-89	1989-90	1990-91	Moyenne / habitant		
					1980-89	1989-90	1990-91
Algérie	19,580 Mq	18,900	16,110	36,210	87 kg	64	141
Libye	2,250	-----	2,73	2,980	-----	60	63
Maroc	35,830	48,450	62,760	86,68	219	250	337
Mauritanie	0,480	-----	1,050	1,05	-----	51	50
Tunisie	11,460	11,160	16,39	25,560	153	204	312

Sources : F.A.O., production 1992, vol. 46, sauf pour la moyenne 1980-89, calculée à partir des données de chaque pays et émanant des sources de leurs statistiques respectives.

4- Evolution de la production céréalière

Ainsi la céréaliculture demeure handicapée par les précipitations et continue d'enregistrer des écarts très élevés d'une année à l'autre.

2) Un développement de l'élevage encore très insuffisant

Tout en enregistrant d'incontestables progrès dans l'ensemble, l'élevage ne parvient pas à se hisser au niveau des consommations. En effet, en dehors du cas isolé de la Mauritanie mais qui reste toutefois tributaire des importations de produits laitiers, et exception faite aussi de la satisfaction en lait frais au Maroc, les écarts entre demande et offre persistent et s'accroissent en Algérie et en Libye.

Toutefois, nous nous limiterons à l'analyse d'un seul cas, celui de la Tunisie pour mieux suivre les efforts déployés dans ce domaine. C'est ainsi que l'on relève des accroissements nets entre les deux dernières décennies, même si les moyennes des deux décennies masquent beaucoup les oscillations annuelles, phénomène révélateur lié non seulement à des contraintes naturelles mais aussi à **la difficile maîtrise des techniques modernes d'élevage en général.**

5 - Evolution des produits de l'élevage

	Moyen 1971 - 80		1980--90	acc. 71-80 / 81-90	
Viande bovine	336 900 q	2,2 %	454 900 q	118 000 q	3,5
ovine	305 500		357 600	52 100	1,7
Caprine	43 200		56 400	13 200	3.
volaille	221 000		430 800	209 800	9,4
œufs	413,3 M		1 039,9 M	626,6 M	151.
pêche	51 600 q		82 950 q	31 350 q	6.
lait	244 000 q		320 200 q	76 200 q	3,1.

Source rapport de la Banque Centrale de Tunisie, 1980, 1990 et 1991

Quoi qu'il en soit, l'accroissement de la décennie 1971-80 avec une moyenne générale pour l'ensemble des viandes, soit 2,2%, est jugé satisfaisante par rapport à la fois à l'accroissement démographique et à l'amélioration du niveau de vie. De même, le déficit en lait est souligné à son tour ³ La même source note aussi les faiblesses de l'aviculture et le doublement de la production de la pêche. Comme les données des viandes ovines et caprines doivent être sous-estimées, on constate des accroissements notables dans l'ensemble avec une réduction sensible entre l'offre et la demande, la couverture des besoins par les importations demeurant soit stable, soit parfois annulée pour certains produits comme c'est le cas des oeufs. Du reste, l'accroissement spectaculaire de ces derniers a été à l'origine d'un courant d'exportation vers l'Algérie.

Au total, l'évolution d'ensemble tout en mettant en évidence de notables progrès n'a pu couvrir les besoins, **des besoins de plus en plus importants et diversifiés**, alors que d'autres productions autorisent régulièrement des excédents.

3) Des cultures maraîchères et de rente en pleine expansion

Ce sont bien ces cultures qui détiennent **les records d'accroissement en soulignant bien toutes les possibilités et capacités de l'agriculture maghrébine quand des conditions bien déterminées sont réunies et respectées régulièrement**. Limitons-nous aux principales données des trois pays les plus représentatifs, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Deux types de cultures s'imposent mais répondant parfois à des exigences opposées. Ce sont les cultures maraîchères destinées à la fois aux marchés internes et externes. Il en va de même des productions fruitières mais dont la consommation ne cesse d'exclure les masses... alors que les débouchés outre-méditerranéens sont de plus en plus difficiles.

3. Rapport de la Banque Centrale de Tunisie, Tunis, Août 1981, p76

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les cultures maraîchères, leurs performances résultent de la **concentration des facteurs de production sur les terres les plus privilégiées** tant par leur situation géographique générale que par leur disponibilité des ressources en eau. L'intensification des cultures a été à l'origine de l'agrumiculture, d'autres vergers et de plus en plus de cultures sous serre en vue de certaines productions en fonction de la demande des marchés extérieurs et intérieurs. Il en est ainsi en particulier de la floriculture, de fruits exotiques (bananes, avocats...). C'est donc une nouvelle réadaptation en fonction de nouveaux besoins... et tendant aussi à s'écarter des besoins des masses.

A cet égard, il est possible de suivre l'évolution divergente entre le Maroc et la Tunisie d'une part, et l'Algérie d'autre part. Les deux premiers pays cités se caractérisent par un surplus régulier orienté vers les marchés extérieurs et dont l'écoulement se heurte de plus en plus à la fermeture des marchés de l'Union Européenne, alors que dans le cas du troisième pays, l'écart s'observe toujours entre production et consommation, en dépit de constants et notables progrès. Globalement la production de cultures maraîchères a plus que triplé durant les deux dernières décennies en passant de 7,246 M q à 27,651 M q respectivement des années 70 aux années 80 alors que pour la pomme de terre la production est passée de 2,620 à 10,077 M q de 1969 à 1991 ⁴, soit en quadruplant les récoltes mais en n'arrivant pas à couvrir entièrement les besoins des populations. Cependant face à de tels progrès, il convient aussi de relever la stagnation et la régression dès les débuts des années 80. Dans l'ensemble, les fruits se raréfient sur les marchés et bien souvent leurs prix restent inabordables pour les consommateurs. Bien plus, l'huile d'olive devient introuvable ⁵. Ainsi en dehors de l'évolution fort contrastée de l'Algérie et imputable avant tout à la faiblesse des disponibilités des ressources en eaux, le développement agricole est à souligner dans l'ensemble. Mais on ne peut l'apprécier concrètement qu'en le situant pleinement dans **son véritable contexte, socio-économique, démographique et surtout maghrébin.**

III - L'Indispensable redynamisation du secteur agricole

Le déficit alimentaire étant sans cesse croissant à l'avenir, compte tenu du rythme de l'accroissement démographique naturel en particulier, tous leurs efforts à déployer doivent tendre vers la réduction des écarts entre production et consommation. Pour cela la reconsidération de la place et du rôle des principales productions, soit celles qui sont à l'origine même du déficit de la balance alimentaire, s'impose plus que jamais, parallèlement à la recherche de la complémentarité au sein de l'UMA.

4. Statistiques n° 35, ONS, Alger, 1992, p 3 (rétrospective 1962-1991).

5. Pour mieux cerner cette évolution, il convient de se référer à l'étude de Cl. Chaulet : de la politique alimentaire aux pratiques populaires : le sandwich aux frites, les Cahiers du CREAD, Alger, 3e et 4e trim, 1992, n° 31/32, p 159-170, et plus particulièrement les pages 160-167.

De même, comme toute évolution demeure lourdement entravée par l'évolution démographique, tout doit être mis en oeuvre pour influencer durablement et méthodiquement cette dernière.

I) La reconsidération de certaines productions

Telle est bien la principale conclusion qui résulte de l'examen de la balance alimentaire. Désormais, céréaliculture et élevage doivent rester la priorité des priorités de toute politique de développement agricole. Or ces deux activités qui ont tant façonné les paysages et rythmé l'histoire sont demeurées sous la dépendance étroite des contraintes naturelles, soit les précipitations, des précipitations marquées par une très grande variabilité⁶ Ce sont toujours dans leur quasi-totalité des productions aléatoires. Il s'agit encore le plus souvent d'une céréaliculture sèche, et par voie de conséquence très irrégulière comme le soulignent toutes les données. C'est ainsi que même dans le pays disposant d'exceptionnelles capacités de mobilisation de ressources en eau, le Maroc, les emblavures irriguées en 1985-86 n'ont représenté que 5% seulement de la céréaliculture alors que leur part dans la production s'est élevée à 10%. **Voilà donc une conclusion à retenir**⁷.

Désormais, **une part croissante** (déterminée en fonction des possibilités de chaque pays) **des emblavures irriguées doit être observée et respectée scrupuleusement** afin d'assurer un certain seuil de production, si les précipitations s'avèrent soit insuffisantes ou très irrégulièrement distribuées au cours de l'année agricole correspondante. On réduira ainsi progressivement toutes les terres trop exposées aux processus d'érosion et par là-même toute production insuffisante.

Ce choix est inéluctable et dans tous les cas payant. Les cultures spéculatives ou de rente dont l'écoulement n'est pas toujours aisé ni assuré sont donc à réduire. Du reste, les cultures sous-serre y suppléent, **alors que les avantages de la céréaliculture irriguées compensent largement les revenus des cultures de rente**, des revenus aux effets quasi-réduits sur le niveau des exportations. C'est ainsi qu'au Maroc, les agrumes qui se classaient au 3e rang des exportations par leur valeur en 1986, n'occupent plus que le 6e rang en 1988 et le 7e en 1969. Déclassement et réduction des valeurs concernent également les autres exportations (tomates et autres primeurs) même si ces dernières sont réduites⁸. Il en va de même en Tunisie où d'une année à l'autre les variations sont très grandes. C'est ainsi que pour le dernier bilan publié, on relève une baisse de 30,4% des ventes de produits alimentaires de 1991 à 1992 et imputable au recul des ventes d'huile d'olive, de poissons, crustacés et mollusques, de dattes, d'agrumes et de vins⁹, accusant de nouveau un déficit de la balance alimentaire du pays.

6. Cote et Le Gras : la variabilité pluviométrique au Maroc; Revue de géographie du Maroc, 1966, n° 10, p 19-30.

7. D. Khrouz : la politique agricole du Maroc, annuaire de l'Afrique du Nord, Paris, CNRS, 1986, p. 411.

8. Le Maroc en chiffres, Rabat, Ministère du Plan, 1989, p 98.

9. Rapport annuel de la Banque Centrale de Tunisie, Tunis, juin 1993, p. 107-108.

Par ailleurs toute intensification de la céréaliculture aura aussi et surtout des retombées bénéfiques en entraînant non seulement une transformation des systèmes de cultures mais aussi et surtout en favorisant directement et indirectement l'élevage dont l'intensification propre demeure limitée encore notamment par l'intercalation de nouvelles cultures. C'est le moyen pour réduire progressivement les formes marginales d'élevage (vaine pâture...), à l'origine de biens des déséquilibres provoquant la surcharge pastorale et ses conséquences sur l'érosion accélérée.

Or quels que soient les efforts à déployer dans ce sens, un obstacle majeur persiste et s'aggravera sans cesse. Il a trait à l'insuffisance des ressources en eaux mobilisées à travers les pays maghrébins.

2) La mobilisation maximale des disponibilités en eaux et leur protection

Plus que jamais les pénuries d'eau commencent à se manifester partout avec plus ou moins de gravité suivant les pays et les régions, en affectant non seulement les principaux secteurs d'activités mais aussi et surtout la distribution de l'eau potable. A cet égard, les prévisions laissent entrevoir une évolution des plus difficiles comme le montrent les données suivantes (tableau 6)

6- Evolution de la demande en eau (1981-2010), (milliards m3)

	1981		2000		2010	
Algérie : usage domestique	0,7	21 %	1,17	20,5 %	3,20	37 %
usage industriel	0,14	4 %	0,74	9 %	0,64	7 %
usage agricole	<u>2,54</u>	75 %	<u>2,45</u>	70 %	<u>4,80</u>	56 %
Tunisie : usage domes./ind.	0,252	17 %			0,530	30 %
irrigation	1,239	83 %			1,249	70 %

Source : Banque mondiale : la croissance démographique au Maghreb, Juill. 1990, p 30.

Ainsi en Algérie, la demande aura triplé de 1981 à 2010 en passant au total de 3,38 à 8,60 milliards de m3 alors que durant ces dernières années les déficits s'aggravent de plus en plus dans les trois secteurs, en dépit de la réalisation de **plusieurs projets et de la poursuite de la mobilisation de moyens importants.**

En revanche, en Tunisie la demande est beaucoup moins forte, en passant de 1,551 à 1,779 milliards de m3 de 1988 à 2010. Quant au Maroc, on devrait s'attendre à des pressions atténuées, compte tenu à la fois des réalisations et des projets en cours de réalisation, notamment le gigantesque projet de Fès avec l'achèvement du Gharb.

Dans tous les cas, d'autres efforts doivent se concrétiser par un ensemble de dispositifs destinés à la sauvegarde des eaux de surface et des nappes, en raison des dangers et risques de plus en plus étendus. En effet, la pollution résulte de la non-maîtrise de l'urbanisation, d'une urbanisation sans commune mesure avec l'évolution historique et principalement à partir des années 70 ¹⁰ Partout le recyclage doit être généralisé pour permettre de nouvelles ressources et enrayer à la fois les pollutions des cours d'eau et éviter les éventuels risques de contamination des nappes, indépendamment des effets provoquant la réapparition de maladies infectieuses naguère en voie d'éradication ¹¹ Dans ce cas, les conséquences peuvent compromettre les efforts, déployés dans le cadre de l'application des plans de lutte contre la mortalité infantile dans les milieux les plus défavorisés.

De même les gaspillages sont à combattre partout et tous les efforts resteront vains si l'on ne s'oriente pas dès à présent vers la mobilisation de nouvelles ressources. Le dessalement des eaux de mer, voire des chotts, s'impose principalement pour les usages industriels. D'autant plus que les complexes et usines se concentrent le long du littoral.

En conséquence tout est à mettre en oeuvre dans les meilleurs délais pour parvenir à une mobilisation maximale des ressources en eau et à une utilisation rationnelle avec le soucis constant de protection des ressources car cet élément vital, l'eau, demeure partout et de plus en plus **rare à travers l'espace maghrébin**.

3) La recherche de la complémentarité par des courants intra-maghrébins intensifiés

Objectivement les obstacles à l'origine du maintien, voire le renforcement des échanges méridiens et en direction des mêmes partenaires européens, ne devraient plus se maintenir avec l'émergence d'un vaste et durable marché très avantageux et que représente bien l'Algérie. Quant au marché libyen il ne doit pas être négligé pour autant.

Cependant la recherche de la complémentarité ne peut se limiter à l'inversion des courants d'échanges bilatéraux ou multilatéraux. Elle doit s'accompagner nécessairement aussi par toutes les actions provoquant et stimulant l'introversion par la spécialisation des productions et une meilleure répartition des tâches en fonction des moyens et potentialités de chaque pays dans l'intérêt général. Or cela n'aura d'effets durables et d'entraînement que si tout est mis en oeuvre en amont et en aval de la production agricole. Il convient ainsi de promouvoir le développement de certains entrants car à ce niveau la dépendance s'observe toujours et risque de s'accroître. Fertilisants, pesticides et engins mécaniques sont importés avec également les semences en grandes quantités chaque année. Qu'il s'agisse de ces fournitures ou ceux de l'agro-industrie, l'autosuffisance doit être recherchée activement dans le cadre de l'Union, en privilégiant les filières dont l'environnement offre le plus de conditions réunies.

10. Voir en particulier les communications traitant de ce phénomène dans : " Croissance démographique et urbanisation " Paris, P.U.F et AIDELF 1993, n°4, 435p.

11. Nombreux cas signalés par la presse quotidienne et récemment à propos de 14 décès sur 84 cas de diphtérie, «une maladie non concevable en 1993» selon la déclaration du directeur général de l'Institut National de la Santé Publique (Algérie), in El Watan du 7/12/93.

D'autant plus que les progrès accomplis jusqu'à présent sur le plan industriel par certains membres de l'UMA constituent une étape déterminante dans le processus d'intégration économique sur le plan régional, et particulièrement sur le plan agricole. C'est ainsi qu'il y a lieu d'envisager la production de certains substituts en fonction à la fois des matières disponibles et des besoins pas toujours faciles à couvrir par des importations. N'en serait-il pas ainsi du sucre à partir des dattes afin de réduire les méventes de ces dernières et de mieux écouler une telle production en raison des conditions sociales des oasis ?

En conséquence, l'approche communautaire ne peut être que bénéfique en remettant en cause les courants commerciaux traditionnels d'extraversion à partir de nouveaux rapports fondés avant tout sur la complémentarité et l'émergence de véritables forces d'entraînement. Dans un tel cadre et de telles perspectives, une autre approche doit être menée coûte que coûte. C'est celle qui a trait à la maîtrise de la croissance démographique.

4) L'impérieuse maîtrise de la croissance démographique

Cet impératif ne saurait être écarté de la présente analyse ni de toutes autres décisions et actions d'envergure tant les implications d'une forte croissance démographique demeurent bien souvent à l'origine-même des écarts constatés entre production et besoin, indépendamment **d'autres nouveaux facteurs résultant notamment** de l'amélioration du niveau de vie, d'une part, et de la modification sensible des modèles de consommation jusque dans les campagnes, d'autre part.

C'est ainsi que de 1975 à 1991, la population totale s'est accrue de 25 M en passant respectivement de 43 à 68 M d'habitants, soit un taux de 58%. Or, en dépit de la très forte attraction des centres urbains ¹² et par voie de conséquence **d'incessant mouvements migratoires vers ces derniers**, les campagnes avec bien souvent de fortes densités sur des zones isolées, dégradées et de surcroît aux ressources très aléatoires, maintiennent toujours les mêmes effectifs, avec un léger excédent, en passant durant cette même période de 18,5 à 18,6 M d'habitants. Les très faibles régressions ne concernent que l'Algérie et la Tunisie, demeurant ainsi sans effet sur le peuplement de bien des régions.

Incontestablement le doublement des effectifs au cours de périodes aussi courtes que celles déjà observée au cours des dernières décennies demeure toujours **incompatibles avec les efforts déployés**. Tout doit être mis en oeuvre pour infléchir la forte croissance démographique en tirant les enseignements des expériences poursuivies jusqu'à présent, et en veillant aussi et surtout à la concrétisation de deux objectifs indispensables. Ce sont **la condition féminine**, par l'élimination des entraves s'opposent à l'insertion socio-économique et culturelle des femmes, et **la poursuite d'un système éducatif** s'ouvrant pleinement sur la modernité et les réalités objectives en cette fin du XXe siècle.

12. Données de la F.A.O., 1992, vol. 45, production

Conclusion

Ainsi le déficit alimentaire astreint les pays maghrébins à de contraignantes importations, particulièrement dans le cas des deux pays exportateurs d'hydrocarbures.

En effet, ce sont avant tout des produits stratégiques devant couvrir en premier lieu la ration de base des populations. De plus en plus, dans chaque pays, la production ne suit pas dans l'ensemble le rythme soutenu de la demande, par suite non seulement d'une croissance démographique non encore suffisamment maîtrisée, mais aussi et surtout de l'irrégularité des principales récoltes céréalières essentiellement et de surcroît toujours étroitement dépendantes de précipitations très irrégulières et très mal réparties, alors que les cultures irriguées concernent généralement des spéculations destinées à des marchés extérieurs de plus en plus réduits.

En conséquence, les perspectives sont défavorables. Menaces et dangers ne sont point à écarter tant au niveau de l'approvisionnement et de la commercialisation, qu'au niveau de la paix sociale elle-même... Plus que jamais, prudence et réalisme doivent s'imposer en remettant en cause en premier lieu certaines options prises. D'autant plus que tout s'est poursuivi dans le cadre des frontières héritées avec des courants d'échanges orientés quasi-exclusivement vers les mêmes fournisseurs et clients de l'Union Européenne.

Désormais, l'après-Marrakeche subordonne toute redynamisation à de nouvelles approches devant tenir compte des bouleversements en cours et tendant inexorablement vers la mondialisation de l'économie avec l'émergence indéniable des principaux pôles de polarisation inter-continentaux. Tout retard n'entraînera-t-il pas d'incalculables conséquences en compromettant tôt ou tard les précaires équilibres des trois dernières décennies ?

Décembre 1993